

# Circulaire Ayrault sur le logiciel libre : les réactions des grands acteurs du secteur

La circulaire Ayrault sur le **logiciel libre** a fait grand bruit. C'est en effet une nouvelle étape importante pour les artisans et partisans du secteur.

Elle s'axe autour de trois principaux points : les domaines d'utilisation, la mutualisation des efforts et la participation aux projets libres ([plus de détails se trouvent ici](#)).

Voici les réactions de grands noms de l'open source français.

## **Véronique Torner, coprésidente d'Alter Way**

C'est une excellente nouvelle. L'administration et les collectivités locales consomment depuis longtemps du logiciel libre. Toutefois, la circulaire officialise cette démarche. Elle invite tous les ministères à adopter le logiciel libre. Elle aura également une résonance dans le secteur privé. C'est un message très fort pour le marché.

Ce document fondateur et référent est le fruit d'une démarche commune et permet à l'État d'afficher une vraie politique open source. C'est une première grosse réussite pour la Disic (qui vise à favoriser le décloisonnement des systèmes d'information de l'Etat), dans ses enjeux de rationalisation, de mutualisation et de convergence.

## **Patrice Bertrand, directeur général de Smile**

La circulaire propose un contenu riche et a visiblement été écrite par des connaisseurs. Le gouvernement insiste sur la réduction de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, et sur l'alignement des coûts non pas suivant l'usage (le nombre d'utilisateurs ou de serveurs), mais d'après la criticité du service proposé (SLA, etc.).

Bon point, la circulaire souligne et quantifie le niveau de contribution de l'État, à hauteur de 5 % à 10 % des gains réalisés suite à l'adoption de logiciels libres. Il serait bon maintenant que le gouvernement lance une politique industrielle autour du logiciel libre.

## **Alexandre Zapolsky, PDG de Linagora**

Après le discours du président de la République en faveur des PME innovantes, cette circulaire est le signe que l'actuel gouvernement a saisi non seulement les enjeux du numérique pour l'administration mais aussi pour notre pays.

Faire le choix du logiciel libre, c'est aussi faire le choix de soutenir une filière d'avenir pour notre pays, créatrice d'emplois, vecteur de croissance et de compétitivité. Cela participe au redressement productif.

# Une politique open source ?

« *Aller plus loin* » est le souhait de la plupart de ces SSII spécialisées dans l'open source. Il est vrai que la mise en avant du logiciel libre permettrait aux entreprises d'économiser en coûts de licences, remplacés ici par de l'intégration. Bref, utiliser l'ingénierie en substitution à l'édition.

Comme nous le souligne Patrice Bertrand, ce choix aurait d'importantes répercussions sur notre économie. De fait, la France ne compte que peu d'éditeurs majeurs. Elle dispose toutefois de plusieurs SSII de grande taille, dont certaines sont des leaders lorsqu'il est question d'open source.

[En page deux, les réactions de l'April, de Dalibo et de Red Hat.](#)

## Lionel Allorge, président de l'April

Après la circulaire Fillon sur la généralisation de l'usage des formats ouverts, cette décision du Premier ministre est une bonne nouvelle pour l'administration française.

Nous espérons que le gouvernement Ayrault saura également faire profiter les citoyens français de sa bonne volonté en ce qui concerne le logiciel libre afin que cessent les inégalités dont ils sont victimes, par exemple en matière de DRM ou de vente liée.

## Jean-Paul Argudo, directeur général de Dalibo

Ce document est une preuve remarquable de la réflexion poussée qui a été menée depuis des années au sein de l'administration. Cette recommandation, à la fois documentée et pondérée, met l'accent sur l'importance d'envisager le choix du logiciel libre comme une démarche pérenne permettant de réaliser des économies d'échelle sans sacrifier l'efficacité opérationnelle.

Avec ce document l'État montre l'exemple et ouvre la voie au remplacement par PostgreSQL de bases de données Informix devenues statiques par manque d'innovation ou de bases Oracle dont le coût se justifie difficilement.

## Stéphane Gaillard, directeur France de Red Hat

L'étude en cours au sein des administrations publiques [...] s'inscrit dans une démarche louable de rationalisation des investissements.

Dans le secteur particulier de la virtualisation open source, les avancées technologiques récentes ont été nombreuses et il est essentiel que cette option soit envisagée lors de la conception de systèmes d'information pour des besoins de service public, d'autant que des choix effectués dans le domaine de la virtualisation dépendra également la mise en œuvre d'infrastructures de type cloud parfaitement interopérables.

---

**Voir aussi**

[Dossier Silicon.fr – Solutions Linux / Open Source 2012 : regain de vitalité pour les communautés](#)